



Les sections CGT Finances 44

L'esprit de conquête

Compte-rendu du comité départemental d'action sociale du 21 juin 2018

La CGT a lu une **déclaration liminaire** mise en ligne sur nos sites.

L'ensemble des organisations syndicales a appuyé la demande de remplacement rapide de Franck David (dont c'était le dernier CDAS en tant que délégué) et émis un vœu pour permettre aux collègues de tous grades de postuler (le secrétariat général souhaitant un.e cadre B uniquement).

Actuellement, 6 candidatures ont été reçues à la délégation, dont 3 émanant de cadres A.

L'ensemble de ces candidatures devraient être examinées par le CDAS à la rentrée de septembre.

Bilan du mandat 2013-2018 du délégué :

⇒ effectifs de la délégation

On est passé d'un délégué avec 7 assistant.e.s à 1 délégué et 6 assistant.e.s dont deux sont affecté.e.s à l'application Chorus. **C'est donc une perte nette pour la délégation.**

Aujourd'hui, les deux tiers des délégations n'ont plus d'assistant.e.

Concernant l'équipe de santé, on a trois médecins, mais l'un d'entre eux se partage avec le Morbihan. Une personne au profil de secrétaire médical devrait être recrutée ... à la place d'une infirmière partant en retraite. La CGT souligne que les médecins doivent être assisté.e.s pour les tâches administratives, mais que cela ne justifie pas la perte des postes d'infirmier ou d'infirmière.

Les **assistant.e.s sociales** ont vu leurs missions élargies aux conditions de travail, mais n'ont pas pu généralement participer jusqu'à présent aux CHS-CT. Elles interviennent aussi sur un certain nombre d'événements graves et sont le point d'entrée pour les médecins de prévention.

Rappelons que les CDAS pourraient être amenés à évoluer, voire à disparaître dans le cadre de la réforme du dialogue social.

⇒ restauration

Actuellement, 93 % des collègues ont accès à une restauration collective de proximité. Le délégué a rappelé la nouvelle orientation nationale de **non-renouvellement des conventions avec les restaurants privés**, pour les collègues qui n'ont pas de restaurant administratif. On ne connaît pas les modalités précises d'application de cette orientation, mais à terme, **c'est la fin de la restauration collective pour les collègues situés hors de Nantes** qui se profile.

Les restaurants administratifs sont financés au nombre de repas pris, et non d'après le nombre de collègues potentiellement bénéficiaires, ce qui conduit à accentuer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer en cas de baisse de la fréquentation.

Un projet est en cours pour une cité administrative (regroupant la MAN, le SRE, la Tour Bretagne ...) **sur le site des Pensions de Doumergue à Nantes**, avec un restaurant qui sera adossé. On peut se réjouir de voir le besoin de restauration pris en compte, la CGT sera attentive à la

structure qui gèrera cet établissement. Le confort acoustique devra être pris en compte.
Une solution devra être trouvée le temps des travaux, le restaurant du SRE devant être détruit.

⇒ évolution démographique

L'effectif des personnels en activité a diminué d'environ 20 % sur le mandat. La population de retraité.e.s augmente (+ 64 % en 5ans), mais également celles des jeunes collègues, ce qui relance les besoins en logements et crèches.

On devrait passer de 9 places de crèches en 2013 à 15 fin 2018, toutes sur Nantes, et cela reste très insuffisant. Le parc de logement devrait évoluer de 28 logements actuellement à 38 à la fin 2018, sur Nantes. On ignore encore leur taille et leur localisation précise ; les loyers devraient y être plus modérés que dans le parc actuel mis à disposition des personnels sur Nantes.

⇒ EPAF

Un audit est en cours, les conclusions ne sont pas publiées. D'ores et déjà, des centres EPAF ferment. La fréquentation des colonies de vacances diminue. Le phénomène n'est pas propre aux finances. Mais les temps de trajets imposés aux enfants, par car, sont souvent rédhibitoires. En effet, l'EPAF qui paie le transport choisit les solutions les plus économiques, au détriment du confort, de la sécurité et de l'environnement. De plus, certains enfants ne s'inscrivent pas car ils ont l'obligation d'émettre au moins trois choix, alors qu'un seul séjour les intéresse vraiment.

L'EPAF met en place des courts séjours pour les plus jeunes enfants ... mais sans acheminement ce qui ne permet pas à tous les enfants d'y participer.

Actions locales

Le budget annoncé en janvier (112 600 €) ne tient pas compte de tous les enfants présents sur le 44. Mais le secrétariat général n'a toujours pas confirmé s'il sera corrigé ... Dit autrement, ils se fichent de nous !

La CGT a fortement regretté que **la délégation ait de manière unilatérale décidé de remplacer le mode de transport vers Eurodisney pour les 13-14 ans, passant du train au car**, au vu des tarifs de transport, pour permettre à plus de jeunes d'y participer. Ceci en dépit des discussions menées au début de l'année. Elle a rappelé son attachement au transport par train.

Par ailleurs, le nombre de places pour la sortie famille « **Voyage à Nantes** » a été doublé suite aux demandes. Pour cette sortie, un tirage au sort devra être organisé, comme cela s'est fait pour les spectacles « famille » du printemps. Pour ces soirées, les personnes qui n'ont jamais bénéficié des spectacles les années précédentes ont été prioritaires.

les consultations de la psychologue sont désormais possibles hors de Nantes.

L'assistante sociale présente a rappelé qu'en raison d'un mouvement social, (que la CGT a soutenu) les statistiques d'activité de son service n'ont pas été saisies sur 2017.

Vos représentant.e.s : Eléonore CORBISEZ, Franck Raguin, Pierre Chaillot, Yvic KERGROACH
--